

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 AVRIL 2023
A 18 HEURES 00**

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi treize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Barzan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur MAIGRE Robert, Maire.

Présents : MM. MAIGRE Robert, PUGNET Christine, ROUX Abel, RENOULLEAU Christian, LAVEAUD Donatien, GUÉRIN Éric, GUSTAVE Gérard, COGNET Evelyne, MARS Patrick, MULTIER Pierre.

Absent(s) excusé(s) :

Mme GOSSIN Virginie (Pouvoir à M. ROUX Abel).

Secrétaire de séance : M. a été nommé(e) secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur Gérard GUSTAVE prend la parole et refuse l'ordre du jour tel qu'il est présenté, au vu de l'absence de réunion du Conseil depuis plus de trois mois, et de l'accumulation des questions à traiter en une seule séance.

Il se lève et quitte la séance.

Monsieur Patrick MARS donne lecture d'un texte (voir feuille annexe) indiquant que les élus n'ont eu aucun document de travail avant la séance pour pouvoir délibérer en toute conscience.

Messieurs Patrick MARS, Pierre MULTIER, Mesdames Evelyne COGNET, Christine PUGNET, se lèvent et décident de quitter la séance.

Le quorum n'étant plus atteint, la séance est levée à dix-huit heures quinze minutes.

Le Maire, Robert MAIGRE

